



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du GMR Avenches

du 07.02.2020 au Restaurant Lacotel à Avenches

1. Ouverture de l'assemblée générale

Il est 20 heures quand le Président Gilbert Miauton salue les membres présents et ouvre l'assemblée générale 2020.

Les membres qui n'ont pas encore signé la liste des présences sont priés de le faire et de se servir de boissons avant de commencer l'assemblée.

Sont excusés :

Christian Mury, Christian Kuhn, Serge Thierrin, Christian Demole, Gilbert Goetschi, Christoph Lehmann, Michel Gassmann, Loris Pillonel, Michaël Habegger, Cédric Miauton, Axel Pignolet, Cédric Corminboeuf, Christian Balmer, Jean-Yves Schnetzler, Leo Ackermann, Vincent Morier, Walter Gaewiler, Kevin Sterchi, Daniel Loertscher, Eric Savary, Olivier Klosner.

Sur 69 membres inscrits (toutes catégories), 30 sont présents, 21 excusés et 18 sont absents.

Le Président remercie tous les membres qui ont pris la peine de s'excuser.
Dommage pour les autres qui n'ont pas donné de nouvelles.

Le Président mentionne le décès de Martin Baumann notre cher caissier qui s'est battu contre sa leucémie et qui finalement nous a quitté le 6 février 2019 il y a juste une année

L'assemblée se lève et observe une minute de silence en sa mémoire.

Le président demande s'il y a des objections à l'ordre du jour proposé avec la convocation.

Il n'y a pas d'objection. L'assemblée va donc se dérouler selon l'ordre du jour prévu.

2. Désignation des scrutateurs pour la soirée

Les scrutateurs pour la soirée sont

- Carel Meyer
- Patrick Steckler

3. Approbation du PV de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 qui a été publié sur le site du GMRA est accepté à l'unanimité, sans lecture.

Un grand MERCI à Michel qui a rédigé ce PV

4. Rapport du Président

Chers amis du GMRA

Comme de coutume, je vais commencer mon rapport en passant en revue les événements particuliers de l'année 2019, puis nos principales activités du club qui ont eu lieu durant l'année écoulée

Je retiens 3 faits marquants exceptionnels.

- Malheureusement Martin Baumann nous a quitté en début d'année
- Nous avons installé notre station météo Holfuy à grande satisfaction
- Nous avons mis un accent particulier à la sécurité en appliquant la révision du règlement de vol et de terrain, ainsi que le plan du terrain acceptés en dernière AG

Votre comité s'est également engagé sur 4 différents sujets

1. Suite à la demande de Daniel Boegli au niveau de la largeur du parking à voiture et de l'accès au terrain, le comité a décidé de
 - a) renoncer d'agrandir le parking, mais de demander à Emmanuel Cressier le paysagiste de tondre cet espace bien jusqu'au bord du champ de M. Buache
 - b) créer un nouveau sentier d'une largeur de 4m devant la cabane, le long du treillis afin de pouvoir accéder avec un avion déjà monté
2. Le comité vous a lancé un rappel le 25.6.2019 sur le fait que chacun doit évacuer ses propres déchets et non laisser traîner ses poubelles à la cabane !
3. Le comité vous a envoyé les règles le 27.8.19 au sujet de l'accompagnement d'un ami au terrain pour voler
 - a) Nous vous avons rappelé que l'accès au terrain du GMRA et les vols sont réservés aux membres uniquement.
 - b) Pour toute demande exceptionnelle, un mail doit être adressé à info@gmra.ch 10 jours avant l'évènement et une réponse écrite vous sera donnée par le comité.
4. Le comité s'est penché sur l'intention d'intégrer le paiement par TWINT. Nous passons un tour pour le moment, mais c'est un point que nous gardons en suspens

Au niveau du calendrier 2019

- La journée de travail du samedi 13 avril nous a permis de
 - Délimiter par une lignée de pavés la zone de la table de montage et du banc

- Traiter le terrain contre les souris et reboucher les nombreux trous.
- Effectuer les travaux de nettoyages et entretiens habituels de la cabane et des alentours
- J'adresse un grand MERCI
 - À la vingtaine de volontaires qui se sont mis à disposition
 - à Roman Gilgen qui nous a confectionné gratuitement le panneau d'accès au terrain
 - à Leo Ackermann qui nous a offert les 9 heures
- Malheureusement, la journée planeur et remorquage a été supprimée pour des raisons de mauvaise météo
- Le dimanche 26 mai, c'était la journée famille avec pique-nique canadien. Cette journée rassemble annuellement une très bonne participation
- Une fondue vigneronne a régalé toutes les personnes qui sont venues à la broche du 22 juin
- 6 jeunes ont participé au PPV du 10 août. Malheureusement notre contingent de 12 n'était pas rempli, mais c'était beaucoup mieux qu'en 2018. Pour 2020, le comité a décidé de s'aligner dans les périodes du calendrier planifiées par le PPV en espérant remplir ainsi notre contingent. Je profite de remercier une fois de plus tous les volontaires qui ont assuré le bon déroulement de cet après-midi-là
- Les vols crépusculaires des mercredis soir de mai à septembre se sont très souvent transformés en vols de nuit dans une ambiance très sympathique !
- Les vols indoor mis sur pied pendant la pause hivernale d'octobre à mars à la salle de gymnastique de la cure attirent à chaque fois une douzaine de participants. 5 séances sont encore au programme dont le 16 février qui sera réservé dans la salle triple omnisport en Sous-ville 6A (votre secrétaire vous a envoyé l'invitation le 14 janvier)
- J'invite tous ceux qui n'ont jamais pratiqué l'indoor de venir découvrir cette discipline.
- Enfin, l'année 2020 a été lancée par notre traditionnelle rencontre du 2 janvier au terrain. Bravo les courageux qui ont affronté le brouillard de la basse Broye !
- Permettez-moi d'adresser encore quelques remerciements :
 - Deux demandes ont été adressées au club pour un soutien au niveau de la construction de planeur. L'une de la part de l'école de Murist et l'autre du cycle d'orientation (CO) de Domdidier qui organise annuellement une semaine d'activités thématiques. Je remercie Michel, Etienne et Jean-Michel qui se sont proposés et qui ont pris leur temps pour aider ces écoliers dans leur construction.
 - A vous tous, chers membres du GMRA, je vous remercie pour le climat qui règne dans notre groupe et je vous remercie également pour tout ce que vous faites qui permet de contribuer à la pérennité de notre club.
 - Je n'oublierai pas de remercier le Webmaster pour son excellent travail ainsi que le comité pour toutes les prestations accomplies durant l'année écoulée.

Pour terminer, je vous souhaite à tous une excellente saison de vol 2020 et me réjouis de vous rencontrer bientôt à l'indoor ou au terrain.

Votre Président

5. Rapport du caissier et des vérificateurs

Laurent Benoit notre caissier commente les comptes et le bilan 2019 selon la présentation ci-dessous :

Fonctionnement 2019		Bilan	
Revenus		Actifs de trésorerie	
Membres actifs	fr. 11'250,00	Caisse	fr. 489,25
Membres passifs	fr. 600,00	CCP	fr. 9'187,09
Membres junior	fr. 280,00	Cpte épargne BCV	fr. 29'605,65
Finances d'admissions pour investissement	fr. 350,00		
Total cotisations	fr. 12'480,00		
Revenus divers		Actifs de fonctionnement	
Don	fr. 70,00	Stock de boissons	fr. 158,00
Vente Matériels	fr. 50,00	Transitoire	fr. 182,70
Intérêts	fr. 2,95		
Bénéfice cantine	fr. 685,65		
Total	fr. 13'288,60	Actifs immobilisés	
		Cabane	fr. 1'430,00
		Equipement/mobilier	fr. 400,00
Charges		Passifs de fonctionnement	
Location terrain	fr. 2'450,00	Bons boissons	fr. 1'047,00
Frais d'assemblée	fr. 121,00	Dépôts de clés	fr. 2'320,00
Frais de comité	fr. 300,00		
Frais activités annuelle	fr. 1'734,20		
Matériels outillages	fr. 2'326,95		
Location divers	fr. 955,25		
Entretien terrain (fournitures)	fr. 1'470,00		
Tonte gazon	fr. 4'600,00		
Entretien cabane (fournitures)	fr. 37,40		
Divers	fr. 801,45		
Frais administratifs	fr. 422,60		
Assurances	fr. 574,65		
Total fr. 15'793,50	fr. 13'288,60		
	fr. 15'793,50		
Résultats comptes de fonctionnement	fr. -2'504,90	total des actifs	fr. 44'819,69
		Somme pour investissement (Capital frais d'admissions)	fr. 3'220,95

Comme les vérificateurs des comptes ne sont pas présents, le Président donne la parole au vice-président pour la lecture de leur rapport.

Christian Demole et Christian Kuhn attestent la conformité de ces derniers. Dans leur rapport, ils remercient Laurent Benoît pour son excellent travail durant l'année 2019.

Il n'y a pas de questions sur les comptes de fonctionnement et le bilan 2019

Les comptes et le bilan 2019 sont ensuite mis au vote et sont tous les deux acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie Laurent Benoit pour ses prestations et remercie aussi les vérificateurs pour leur travail.

6. Renouvellement du comité

Selon l'art 8 des statuts, le comité est élu pour un mandat de 2 ans et cette année tombe donc sur le renouvellement.

Les membres du comité acceptent de poursuivre leur mandat y compris Laurent Benoît qui a fonctionné jusqu'ici comme caissier suppléant en remplacement de Martin Baumann.

Le Président présente au beamer le comité proposé. Il demande à l'assemblée si quelqu'un veut se proposer. Personne ne s'annonce.

L'assemblée accepte à l'unanimité le comité proposé

Le comité pour 2020 est le suivant :

MIAUTON Gilbert - Président

MEYER Christian – Vice-président

JUVET Fabrice – secrétaire

BENOIT Laurent – Caissier

NICOLIER Jean-Michel – infrastructures et logistique

Le Président remercie l'assemblée pour leur confiance.

7. Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs pour l'exercice 2020 seront : Christian Kuhn et Cédric Miauton
Christian Demole est élu au poste de suppléant.

8. Statuts – Nouvel article pour les seniors

Le comité a reçu une proposition d'Olivier Queloz. Celle-ci a été analysée par le comité. Elle porte sur le sujet des seniors.

- La proposition est la suivante :
 - Il s'agit de créer un nouvel article dans nos statuts qui mentionne ceci
 - ***Les membres seniors sont les membres qui atteignent 75 ans et sont membres du club depuis au moins 15 ans.***
 - ***Ils ont les mêmes droits et devoirs que les membres actifs.***
- Cette proposition est motivée par les raisons suivantes
 - beaucoup de nos seniors sont très attachés à notre hobby et à notre club, mais peuvent de moins en moins venir voler pour raison de santé.
 - Ils ont cotisé et participé à la vie de notre club et à nos finances depuis des décennies.
 - étant attachés à notre hobby et club, ils ne pensent certainement pas à démissionner, car ils ont toujours espoirs que cela ira mieux et ils pourraient revenir un jour.
 - Certains seniors ne vivent pas forcément dans un confort financier, et la cotisation de 200 CHF par année pèse assez lourd parfois, surtout pour ne finalement presque jamais ou même jamais voler du tout

- un renvoi du club pour cause de non-paiement serait un affront pas vraiment en notre honneur envers une personne qui ne peut plus voler
- si un membre passe les 75 ans et peut toujours voler pleinement, et bien tant mieux ! Cela ne fera mal ni à nos finances, ni à ceux qui partagent une journée de vol avec ce membre. D'expérience, ce ne sont pas ces membres qui volent 10 fois par jours et qui sont sans arrêt au terrain !
- l'idée d'Olivier est très intéressante, et le comité décide de laisser toutefois une cotisation de 40.- pour les membres Senior dès 75 ans avec 15 ans de club, dans le but qu'ils n'aient pas de retenue à participer aux activités du club et qu'ils ne sentent pas mis de côté
- La cotisation annuelle est proposée à Fr. 40 (comme les juniors)

Le comité soutient donc pleinement cette proposition et demande à l'assemblée d'accepter cette nouvelle catégorie de senior avec une cotisation de Fr. 40.-

La parole n'étant pas demandée nous passons immédiatement au vote.

L'assemblée accepte ce nouvel article 13 des statuts à l'unanimité.

Mise en votation pour la cotisation annuelle de Fr. 40.- pour les membres seniors.

L'assemblée accepte cette nouvelle cotisation à l'unanimité.

9. Admissions – Démissions (selon statuts, art 15 – 18)

Admissions :

Les nouveaux membres sont présentés et leur admission est soumise à l'assemblée, il s'agit de :

- ***Brügger Richard***
- ***Mury Christian***

Les nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.
Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du GMRA

Démissions :

Le membre ci-après a fait le souhait de quitter le GMRA :

- ***Piller Raphaël***
Sa lettre de démission est lue par le vice-président.

10. Budget 2020

Le budget 2020 est proposé avec les chiffres suivants :

<u>Budget 2020</u>		
Revenus		
Membres actifs		fr. 10'600,00
Membres passifs		fr. 600,00
Membres junior et seniors		fr. 440,00
Finances d'admissions		fr. 200,00
	Total cotisations	fr. 11'840,00
Revenu divers		
Vente matériels		fr. 50,00
Intérêts		fr. 2,00
Bénéfice cantine		fr. 600,00
	Total	fr. 12'492,00
Charges		
Location terrain	fr. 2'450,00	
Frais d'assemblée	fr. 150,00	
Frais de comité	fr. 300,00	
Frais activités annuelle	fr. 1'800,00	
Matériels outillages	fr. 500,00	
Location divers	fr. 1'300,00	
Entretien terrain (fournitures)	fr. 1'800,00	
Tonte gazon	fr. 4'600,00	
Entretien cabane (fournitures)	fr. 600,00	
Divers	fr. 300,00	
Frais administratifs	fr. 450,00	
Assurances	fr. 580,00	
	Total fr. 14'830,00	fr. 12'492,00
		fr. 14'830,00
Résultats comptes de fonctionnement		fr. -2'338,00
Epargne BCV		fr. 29'607,00

Il n'y a pas de question concernant ce budget 2020, il est accepté à l'unanimité.

11. Cotisations 2020 et finances d'entrée

Le comité propose de reconduire les tarifs 2019 :

Cotisations :

- Actifs Fr. 200.-
- Actifs juniors Fr. 40.-
- Actifs seniors Fr. 40.-
- Passifs Fr. 100.-

Finances d'entrée :

Lieu de domicile	Membre actif	Membre actif junior
Commune d'Avenches	gratuit	gratuit
Zone de proximité R 10 km	Frs 100.-	Frs 20.-
Zone élargie R 20 km	Frs 200.-	Frs 50.-
Hors zone	Frs 300.-	Frs 100.-

Le tarif des cotisations et des finances d'entrée pour 2020 est accepté à l'unanimité, tel que proposé par le comité.

12. Proposition pour le programme de la saison 2020

Le projet de calendrier des manifestations est présenté par projection et mis en discussion. Une nouveauté est proposée pour 2020.

27 juin 2020 Vols Rétros - Vole avec ton plus vieux modèle

Travaux prévus pour la journée de travail :

- Installer une tablette le long du grillage pour déposer les mallettes, télécommandes et petits outillages
- Installer un banc du côté Nord de la cabane
- Reposer l'hélice contre la cabane
- Comme de coutume
 - Traiter le terrain contre les souris et reboucher les nombreux trous.
 - Effectuer les travaux de nettoyages et entretiens habituels de la cabane et des alentours

L'assemblée accepte le programme proposé à l'unanimité

Vous trouverez le calendrier complet en fin de ce document. Il est également publié sur le site dans l'Espace membres sous calendrier.

13. Informations diverses du comité (6)

1. Le comité vous encourage à participer à l'indoor du 16 février 2020 de 9h à 12h dans la salle triple
2. Pour des raisons de sécurité et de courtoisie, le comité recommande les pilotes de ne pas survoler les passants et agriculteurs dans les champs
3. Vous avez certainement compris par le budget que nous voulons relouer un Toi-Toi de mai à septembre
4. Au niveau des assurances, nous vous informons que nous renonçons à une assurance vol pour notre station météo Holfuy, car beaucoup trop onéreux. Cependant, nous avons annoncé notre station à l'ECA au niveau des dégâts naturels et ceci nous augmente la prime annuelle de Fr. 7.20 seulement
5. Le comité a fixé des règles pour la finance des accompagnants à la broche
 - a. Pour les membres actifs ou passifs, la nourriture est gratuite pour le couple et leurs enfants (jusqu'à et y compris 16 ans)
 - b. Les autres accompagnants doivent participer aux frais du menu. (prix adapté en fonction du repas proposé)
6. Le comité vous rappelle que vous avez reçu un courriel pour vous demander votre attestation d'assurance annuelle pour la RC en tant que détenteur de modèles réduits. Merci à tous ceux qui ont déjà répondu et merci aux derniers qui vont répondre dans les meilleurs délais

14. Propositions individuelles (communiquées jusqu'au vendredi 31 janvier 2020)

- Le comité a reçu une seule demande, celle de Olivier Queloz qui a été traitée au pt 11 de l'O du jour

15. Remarques et divers

- Lukas Escher (Lus) demande au comité s'il serait possible d'accepter les vols en soirée, lors de notre broche annuelle. Sébastien Luthi renforce la demande en disant que nous pourrions accepter les modèles 200gr comme en salle. Le comité prend acte de la demande, mais le Président informe toutefois que le comité avait déjà auparavant interdit les vols dès que nous faisons une soirée avec public sur la piste ceci pour une raison de sécurité.
- Patrick Steckler demande si le comité avait pensé à une action spéciale afin de planifier un peu le terrain, et de boucher les trous qui peuvent créer des dégâts aux trains de nos avions selon lui. Jean-Michel Nicolier informe que nous avons semé et roulé le terrain au printemps 2019, et que si nous voulions refaire le terrain à neuf, il faudrait le fermer environ 3 mois. D'autre part, le sol du terrain est composé majoritairement de tourbe qui n'est pas stable. Le Président informe l'assemblée que la journée de travail est justement organisée pour remettre en état le terrain. Il invite également, chaque membre à boucher les trous sur le terrain tout au long de l'année quand ceux-ci sont visibles et dérangent au moyen de la terre stockée le long de la cabane. Luce relève toutefois que le terrain est déjà beaucoup plus plat que celui du club de Fribourg et que la sécheresse 2019 n'a rien arrangé à son état. Olivier Queloz remercie pour les explications données par Jean-Michel. Le sujet est clos.

- Christophe Dubrit demande si nous avons un règlement particulier concernant l'apposition de notre immatriculation « AV XXX » pour les avions maquettes. En effet il estime que ce n'est pas maquette de mettre le AV sur son avion. Le comité accepte à titre exceptionnel de ne pas le mettre sur cet avion maquette.
- Luce remercie le comité pour le travail fait tout au long de l'année.

Les consommations de l'assemblée sont offertes par le club.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée, il est 21h08

Fait le 08.02.2020 FJU

Le Président

Le secrétaire

Calendrier des manifestations du GMRA 2020

	Samedi 25 avril	Journée de travail Dès 8h30 au terrain
	Samedi 2 mai	Journée de travail (réserve)
	Dimanche 24 mai	Journée planeurs et remorquage Cette journée n'est pas exclusive aux planeurs.
	Dimanche 7 juin	Journée familles Vols en double-commande Dès 10 heures Pique-nique canadien
	Samedi 27 juin	Vols Rétros Dès 13.30 Vole avec ton plus vieux modèle Broche en soirée dès 18h30
	Samedi 11 juillet	Passeport vacances Rendez-vous au terrain : 13h30 pour les membres 14h00 pour les jeunes du PPV.
	Tous les mercredi soir de mai à septembre	Rencontre hebdomadaire Vols crépusculaires Repas canadiens facultatifs
	Entre octobre 2020 et mars 2021 Les dates seront communiquées par un courriel séparé	Vols indoor Dimanche matin de 9 à 12 h. Salle de gym de la cure à Avenches
	Samedi 2 janvier 2021	Ouverture de saison Dès 13h30 Au terrain ou au local, selon météo